

AGENDA 21 des lycées et CFA

Les lauréats des appels à projets récompensés

L'Agenda 21 "mondial" est un programme d'actions pour le 21^{ème} siècle, signé par les représentants de 177 pays présents au Sommet de la Terre de Rio en 1992. Plan de route en matière de développement durable, ce programme peut être décliné par les collectivités territoriales – Région, Département, Communautés de communes, communes –, qui réalisent alors un Agenda 21 "local".

L'Agenda 21 permet la mise en œuvre d'un projet de développement durable à l'échelle d'un territoire. C'est également une démarche novatrice et volontaire basée sur la concertation et la participation des acteurs.

L'action 32 de l'Agenda 21 du Conseil régional d'Auvergne prévoit d' « inciter les lycées à rédiger leurs Agenda 21 ».

Aujourd'hui, 2 projets d'établissements d'élaboration d'Agenda 21 sont récompensés ainsi que 8 projets d'équipe relatifs à des projets ciblés en faveur de l'environnement (gestion des déchets, préservation de la biodiversité, gestion de la ressource en eau...).

Alain Bussière, 1er Vice-président chargé des Lycées, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et

Nicole Rouaire, conseillère régionale, présidente de la commission Développement durable

Contacts

Presse : Emilie Peyronnet / Zakia Douakha

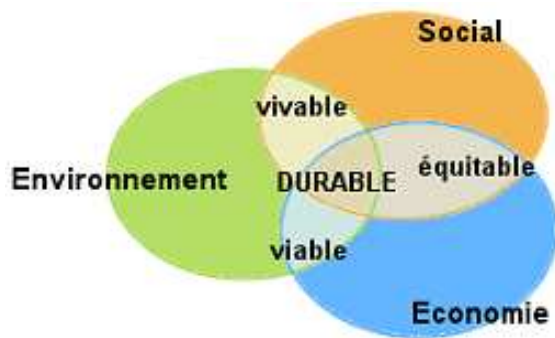
04.73.31.85.58 – 06.81.87.31.33 / 04.73.31.93.58 - 06.37.66.79.26
presse@cr-auvergne.fr

Chargée de mission Agenda 21

Géraldine Monégo : 04.73.31.81.42 – g.monego@cr-auvergne.fr



Contexte : un Agenda 21 pour l'Auvergne



Le développement durable :
un développement qui concilie
l'économie, l'environnement et
le social et établit un cercle
vertueux entre ces trois sphères.

Plus qu'un document porteur de bonnes intentions, l'Agenda 21 du Conseil régional d'Auvergne a vocation à faire évoluer en profondeur l'action des services régionaux, les dispositifs d'aides, les modalités de ses partenariats.

Conformément aux engagements issus des Assises Territoriales, le Conseil régional d'Auvergne a décidé de rédiger son Agenda 21. Le document final est effectif depuis novembre 2007.

L'Agenda 21 du Conseil régional s'articule autour de 3 axes :

- **Axe 1 :** Inscrire le développement durable dans les politiques régionales « l'Auvergne en mouvement »
 - emploi durable,
 - eau,
 - patrimoine naturel (biodiversité et paysages),
 - cohésion et ouverture des territoires,
 - lutte contre les changements climatiques (énergie et mobilité),
 - santé et environnement.

- **Axe 2 :** Impliquer tous les acteurs « l'Auvergne partenaire »
 - les habitants : il est de la responsabilité de chacun de ne pas contribuer à la surconsommation des ressources,
 - les touristes et tous visiteurs externes à l'Auvergne : ils ont une responsabilité directe en matière de préservation des richesses régionales,
 - les partenaires : la démarche d'Agenda 21 sert à orienter toutes les politiques du Conseil régional, y compris les politiques contractuelles et partenariales.

- **Axe 3 :** Intégrer le développement durable dans le fonctionnement interne du Conseil régional « l'Auvergne responsable »
 - la formation et la sensibilisation des services,
 - le développement du travail interservices,
 - la mise en place d'une consultation interne liée au développement durable,

Appel à projets des lycées et CFA : 10 projets récompensés

L'une des actions de l'Agenda 21 de la Région Auvergne (*l'action n°32*) prévoit d'« inciter les lycées à rédiger leurs Agendas 21 ». Début juillet 2009, un nouvel appel à projets a été lancé en direction des lycées et CFA auvergnats. Aujourd'hui, 2 projets d'établissements d'élaboration d'Agenda 21 sont récompensés ainsi que 8 projets d'équipe relatifs à l'environnement sur des projets ciblés (gestion des déchets, préservation de la biodiversité, gestion de la ressource en eau...).

La plaquette de présentation de l'appel à projets a été remise aux proviseurs des lycées et aux directeurs de CFA en juillet 2009 (*inscription jusqu'au 15 novembre 2009*).

La principale évolution est que désormais **5 projets d'établissement** de mise en place d'Agendas 21 pourront être récompensés.

Comme dans le programme précédent, **10 projets d'équipe** sont également récompensés. Ils doivent être, pour les établissements, un premier pas vers l'élaboration d'un Agenda 21.

Un jury a délibéré le 26 novembre dernier pour désigner les établissements lauréats :

- **2 établissements ont été retenus** pour leur proposition d'élaboration d'un agenda 21. Ils recevront **chacun 5.000 €** pour la mise en place de leur projet.

Ce dispositif a pour objectif de permettre aux établissements d'intégrer la notion de développement durable dans leur fonctionnement interne.

Les projets devaient être issus d'une démarche transversale impliquant tous les acteurs de l'établissement : chef d'établissement, enseignants, lycéens et/ou apprentis, personnels administratifs et techniques, parents d'élèves...

- **7 établissements ont été retenus pour un projet d'équipe** (2 projets présentés par la l'Institut des Métiers de Clermont-Ferrand).
Chaque établissement recevra une aide de 800 € par projet, auxquels pourront s'ajouter 400 € maximum pour le financement de journées d'animation sur le développement durable.

L'objectif de ce dispositif est de permettre le développement de projets d'éducation à l'environnement et au développement durable à une échelle plus limitée qu'un Agenda 21.

Les projets devaient être portés par une équipe : personnel administratif, personnel technique, classe ou groupe de classes avec enseignants...

✘ Tous les détails de l'appel à projets et plaquette téléchargeable sur le site internet du Conseil régional d'Auvergne :

- <http://www.auvergne.org/formations-lycees/inciter-les-lycees-et-les-cfa-a-rediger-leurs-agenda.html>

✘ Plaquette de l'Agenda 21 du Conseil régional d'Auvergne :

- <http://www.auvergne.org/agenda-21.html>

Les lauréats : des établissements de toute la Région

Projets d'établissements - AGENDA 21

Etablissements	Libellé du projet	Gouvernance	Com./sensibilisation
Lycée Marie Curie Clermont-Ferrand	Sensibilisation à la gestion des déchets + limitation de la consommation d'eau et d'énergie + amélioration de l'alimentation et lutte contre les addictions + solidarité locale et internationale.	Equipe de pilotage et assemblée générale pour l'ensemble du personnel.	Journées portes ouvertes, site internet, journal interne, vidéo clip
CFA Agricole de Moulins	Environnement + place de l'apprenant + maîtrise des consommables + bilan carbone + maraîchage bio...	4 groupes de travail et comité de pilotage élargi aux Maîtres d'apprentissage, aux parents, aux organisations professionnelles + binôme de portage	Feuilles d'informations mensuelles

Projets d'équipes -

Etablissements	Domaine de l'action	Libellé	Actions concrètes	Acteurs	Public cible
EPLEFPA des Combrailles de Pontaurmur	Patrimoine naturel et biodiversité.	La biodiversité dans le parc du lycée : Un espace de préservation et de rencontre	Aménagement favorisant la biodiversité : nichoirs, mangeoires à oiseaux, mare naturelle, hôtel à insectes, gîte à hérisson, tas de pierre... + 10 journées d'animation + visites pédagogiques	Elèves de 4 ^{ème} - Enseignants - Direction et la vie scolaire - Personnels non enseignants	Elèves de 4 ^{ème}
CFA Agricole et Forestier d'Aurillac	Déchets	Utilisation et gestion du papier	Elaboration d'une plaquette d'information et mise en place d'une procédure pour limiter la consommation + visite d'un centre de tri et usine de recyclage	6 apprentis et 3 enseignants	Ensemble des apprentis et du personnel
LEGTPA d'Yssingeaux	Déchets	Vers une gestion durable des déchets	Mise en place de poubelles de tris sélectif dans les salles de classes, mise en place d'éco-délégués dans chaque classe, actions pédagogiques ciblées pour les classes + compostage des déchets de cuisine + tri au foyer + interventions extérieures	Elèves et Apprentis - Enseignants - Direction et vie scolaire - Personnels non enseignants	Ensemble des élèves et du personnel

Lycée René Descartes de Cournon d'Auvergne	Eau, patrimoine naturel et biodiversité	L'Allier ressource en eau et espace de biodiversité	Réaménagement paysager du parc du lycée + expositions + découverte de l'Allier en canoë + visite de la station d'épuration d'Aulnat	2 classes de Seconde + 6 enseignants + 2 administratifs	Ensemble des élèves et des parents d'élèves
Lycée Amédée Gasquet de Clermont-Ferrand	Déchets	Eco-papier	Enquête de consommation puis recherche de solutions dont frises d'emballage avec les papiers non réutilisables + visite d'une entreprise de récupération et traitement du papier	Elèves - Enseignants - Direction et vie scolaire - Personnels non enseignants	Toute la communauté éducative
Institut des métiers de Clermont-Ferrand	Alimentation	Mieux manger au quotidien	Actions de sensibilisation et introduction du bio au self	Apprentis et personnels de cuisine	Apprentis et personnels de cuisine
Institut des métiers de Clermont-Ferrand	Déchets	Trions ensemble	Renforcement du tri existant + zone de compostage + visite d'entreprises de recyclage + information du personnel	Apprentis et membres du personnel	Apprentis et membres du personnel
CFA de Massiac	Déchets	Jeter moins, jeter mieux, valoriser plus	Action de tri, compostage	Apprentis et membres du personnel	Apprentis et membres du personnel
Lycée Claude Mercier Le Mayet de Montagne	Patrimoine naturel et biodiversité	Aménagement d'un sentier de randonnée pour promouvoir les richesses naturelles de l'Auvergne	En cours de définition		